

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070622-03_30_07_CG-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27/06/2007
Publication 29/06/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CG 2007/W - 3e/30
Séance du 22 juin 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Général

**Etudes d'avant-projet sommaire de sécurisation de l'échangeur A35/RD66 à
BARTENHEIM.**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5/09 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence au Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de la Voirie, des Infrastructures et des Transports du 22 mai 2007,
- VU l'avis des Commissions réunies du 19 juin 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de confier à la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est le pilotage d'une étude d'avant-projet sommaire de sécurisation de l'échangeur « A35/RD66 » à BARTENHEIM ;
- donne délégation à la Commission Permanente pour autoriser le Président à signer la convention correspondante ;
- vote et affecte une autorisation de programme de 100 000 € sur le programme AO12 millésime 2007 pour l'opération " Etudes d'avant-projet sommaire en vue de la sécurisation de l'échangeur A35/RD66 ».

Adopté

.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER